



Mars 2024



NÉGOCIATIONS OTT SUITE...

FO était une nouvelle fois reçue dans le cadre des négociations sur les horaires. Nous avons repris les scénarios un à un et évoqué les attentes et besoins des conseillers.



Sur le Schéma 1 qui correspond au SCCE Noisy et St Dié, nous avons repris les points essentiels. La nécessité de maintenir le télétravail à hauteur de 2 jours par semaine tel que l'accord signé par FO le stipule d'ailleurs! Nous avons également réitéré la nécessité de laisser au choix du collaborateur son jour de RC.

Sur ce point la directrice a consenti à étudier la faisabilité de cette proposition sur les mercredis, jeudis et vendredis.

Les négociations sur ce périmètre restent extrêmement compliquées!

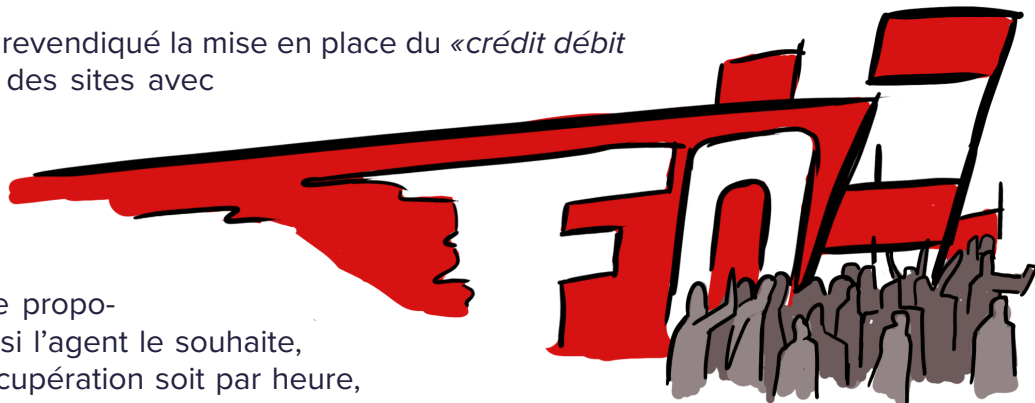
Sur le schéma 2A nous avons insisté sur l'inutilité du samedi sur ce périmètre d'activité vu le peu de sollicitation sur ce créneau. La direction nous a annoncé, suite à nos différentes interrogations et argumentations, qu'elle envisageait de séparer davantage les activités. C'est d'ailleurs ce que nous avons proposé pour le schéma 2B également.

Sur le Schéma 2A, nous avons donc mis en avant notre proposition qui répond aux attentes à quasi l'unanimité du site breton. Espérons avoir été entendus!

Sur le 2b, nous avons proposé plusieurs scénarios. Celui de la DRCAD semble convenir aux sites PACA (Gap, Digne) moyennant un aménagement au choix sur la semaine 4 (variante de 19h).

Sur les activités, nous avons réclamé qu'Agén soit plutôt rattaché au scénario de St Quentin puisque CRMS les avis Google sont de activités qui ont été faites et seront faites sur Agén en plus de Véligo. Les sites du réseau excepté Le Mans avait plébiscité nos propositions sur le scénario 1 et donc nous avons revendiqué sa mise en place en précisant la pause méridienne d'une heure. Concernant Le Mans, nous avons de nouveau répété qu'ils traitaient du back office et que c'était bien leur activité principale. Nous avons donc réclamé le maintien de leurs horaires actuels ou d'un horaire avec repos hebdomadaire sans samedi comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Nous avons également revendiqué la mise en place du «*crédit débit temps*» sur l'ensemble des sites avec la possibilité de cumuler jusqu'à la possibilité de prendre 1 jour par mois en fonction des nécessités de services. Notre proposition c'est de pouvoir, si l'agent le souhaite, poser son temps de récupération soit par heure, demi-journée (2/mois) ou 1 journée/mois.



Nous sommes dans l'attente d'un retour positif quant à ces discussions car la direction nous a paru attentive aux arguments qu'elle n'a pas pu réfuter.



**LORS DE NOS
PROCHAINES HMI,
N'HÉSITÉZ
PAS À VENIR Y
PARTICIPER ET
VOUS EXPRIMER!**

Sur le schéma 3, nous avons revendiqué le maintien du fonctionnement de la badgeuse tel qu'il existe aujourd'hui avec la notion d'introduire 2 RH en période creuse, le maintien de la souplesse du compteur (-7h à + 14h).

Concernant les permanences sur l'épinglette, nous ne souhaitons pas de changement à ce qui existe déjà actuellement. La direction a pris note et reviendra vers nous.

Concernant les managers, le flou règne encore, nous vous tiendrons informé des évolutions à ce niveau. La direction s'est engagée à reconduire les aménagements des personnes aidantes ou en situation de handicap. Les temps partiels ne seront pas mis en cause mais adaptés par rapport aux nouveaux cycles de travail qui sera proposé en fonction du site d'appartenance.

Nous avons le sentiment d'avoir été entendu sur la majorité de nos demandes, espérons que les documents de la prochaine CDSP OTT en attesteront! Nous restons Jean Séraphin WIATT, Xavier MARCET et moi à votre écoute ainsi que l'ensemble de nos relais locaux sur le terrain!

FO EST ET RESTERA À VOS CÔTÉS
N'hésitez pas à nous rejoindre!



www.focom-laposte.fr

DÉTERMINÉS

POUR NOUS SUIVRE

